



Fitz-James le 01 octobre 2016

Monsieur MARTINO Stéphane
Directeur
CHI Clermont

Objet : séance du CHSCT du 12 octobre 2016.

Monsieur le Directeur,

Nous venons de prendre connaissance de l'ordre du jour proposé pour la séance du 12 octobre 2016. Nous sommes étonnés de l'importance de son contenu.

En effet, dans le but d'éviter de découvrir les dossiers en CHSCT, (ce qui je vous le rappelle embolisait l'instance et entravait ses missions), il avait été décidé par la signature d'un accord, que ces dossiers seraient abordés dans le cadre de négociations puis présentés au CHSCT pour avis.

Respectueux de notre engagement, nous vous informons que notre composante refusera de participer à un simulacre de CHSCT dont le volume des questions, s'il devait être traité en une séance, nous imposerait de ne consacrer que 21 mn par question.

Au vu des questions à l'ordre du jour : *effectifs minimum par service, projet de relocalisation du Relais de l'Aulne et de l'ATMR, modification des conditions de travail à la pharmacie, réorganisation de la psychiatrie infanto-juvénile...* ce serait une parodie de CHSCT.

Nous vous proposons de planifier comme cela était prévu, des réunions de négociations sur les sujets suivants :

- Effectifs minimums
- Projet de relocalisation du relais de l'aulne
- Projet de relocalisation de l'ATMR
- Réorganisation de la psychiatrie infanto-juvénile
- FAM
- MAS 2

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur Le Directeur nos salutations respectueuses.

Pour la CGT,

Alain MOUGAS
Secrétaire Adjoint